

Produire?

Lahouari ADDI

Enseignant à l'Université d'Oran.

Revue *Les temps modernes*, pp. 132-151, juillet-août 1982

Sommaire

- [A\) Préliminaires théoriques](#)
  - [1 - Travail productif producteur et travail productif non producteur de biens matériels.](#)
  - [2 - Travail productif et surproduit.](#)
- [B\) La problématique ou travail productif dans le développement économique](#)
  - [1 - Sous-développement et structure de la population active.](#)
  - [2 - L'exemple de l'Algérie de la décennie 1967-1977.](#)

Texte intégral

Après un plan triennal (1967-1969) et deux plans quadriennaux (1970-1977), l'Algérie a créé plus d'un million d'emplois dans le cadre d'une stratégie de développement qui a suscité de nombreux débats, relatifs au développement économique en général et à l'industrialisation en particulier. Mais cette création massive d'emplois a-t-elle corrigé (ou a-t-elle renforcé) les déséquilibres structurels que connaît toute population active d'une économie sous-développée ? Autrement dit, cette création d'emplois a-t-elle porté sur du *travail productif* en vue d'élargir les bases de la production matérielle et accroître le surproduit, ou n'a-t-elle fait qu'obéir à la logique de la structure de la population active de l'économie sous-développée ? Pour répondre à ces questions, nous devons d'abord exposer des *préliminaires théoriques* dans lesquelles nous précisons le contenu des catégories que nous aurons à utiliser pour ensuite approcher *la problématique du travail productif dans le développement économique* [\[1\]](#).

## [A\) Préliminaires théoriques](#)

### [1 - Travail productif producteur et travail productif non producteur de biens matériels.](#)

La question de savoir qui est productif dans la société et qui est improductif est de taille. De nombreux auteurs se réclamant de Marx sont tombés dans une démarche simpliste confondant volontairement ouvriers salariés et ouvriers productifs, bien que Marx ait écrit : « Tout travailleur productif est un travailleur salarié, mais tout travailleur salarié n'est pas un travailleur productif [\[2\]](#). » Ce travers simplificateur est évité difficilement à chaque fois que l'approche théorique est sous-tendue par des préoccupations politiques, c'est-à-dire que l'approche théorique est commandée par la nécessité de défendre une stratégie d'alliances de couches ou de classes sociales. On aboutit souvent à déterminer celle-là par celle-ci, comme si la nécessité politique était suffisante et nécessaire pour une approche théorique. J. Gouverneur, critiquant E. Terray [\[3\]](#) écrit : « On peut notamment prétexter du fait que les travailleurs productifs créent de la plus-value, tandis que les productifs sont rémunérés par un

prélèvement sur cette plus-value, pour ranger les deux catégories de travailleurs dans deux classes distinctes et pour leur attribuer a priori un rôle différent dans la lutte des classes [4] » J. Gouverneur arrive à se démarquer de l'analyse de E. Terray, mais il n'arrive *pas* à se démarquer de l'approche politiste. Il tente de corriger E. Terray à l'intérieur de cette approche. Cependant, nous remarquerons que les catégories utilisées (travail productif et travail improductif) entraînent vers l'approche politiste. Il faut donc les critiquer et définir leur contenu. en expurgeant toute connotation moralisante et éthique dans l'opposition productif/improductif, qui pousse à assimiler, à tort, le rentier parasitaire au salarié des « services ». Aussi, quel contenu convient-il de donner aux catégories utilisées ? Improductif veut-il dire inutile ? Pourquoi le mode de production capitaliste, avide d'accumulation, sécrète-t-il des couches sociales de plus en plus nombreuses qu'il entretient alors que sa logique lui impose de les exploiter ?

Nous donnerons une signification très large à la notion de productif et considérerons comme productif tout travail dont le produit - matériel et immatériel - est *validé socialement par le marché*. Après avoir énoncé cette proposition, nous n'avons pas clos le débat, nous l'avons ouvert en soulignant le coeur de la question. E. Terray rejette d'emblée *et le marché et le critère d'utilité* pour déterminer le caractère productif ou improductif du travail. Il écrit : « A la limite, toute activité peut produire un résultat utile, sous un certain angle, à certains individus ; faire de l'utilité le critère du caractère productif du travail, c'est donc priver de toute efficacité la distinction entre travail productif et travail improductif [5]. » Les économistes marxistes, dont se réclame E. Terray, en rejetant les prémisses théoriques néo-classiques, ont rejeté la notion de *valeur d'usage*, accusée de ressembler à la notion « psychologue et subjective » d'utilité. Ce rejet de la notion de valeur d'usage est lourd de conséquences. Il est impossible de raisonner en économie si l'on se prive de la valeur d'usage, pour la simple raison qu'elle est le *support nécessaire de la valeur d'échange*. La valeur d'échange prend racine dans la valeur d'usage de la marchandise et non dans quelque aspect métaphysique de celle-ci. En rejetant donc l'utilité, E. Terray rejette la notion de valeur d'usage et s'interdit toute possibilité théorique de définir le travail productif, sinon en référence à une analyse politique préétablie.

En soutenant que tout travail est productif, nous voulons simplement dire que les travailleurs hors de la production (coiffeur, infirmier, enseignant...) *produisent* eux aussi des services, liés soit à *la* consommation, soit à la production, contre lesquels ils reçoivent un revenu qui leur permet de se reproduire. Cependant, si tout travail est productif, tout travail productif n'est pas producteur de valeurs d'usage matérielles. Cette nuance est fondamentale dans la compréhension du mécanisme de l'exploitation. Seul est susceptible d'être exploité par le capital, dans le cadre du rapport social capitaliste, le travail producteur de valeurs d'usage matérielles, dans la mesure où lui seul peut produire de la plus-value qu'exprime le surtravail non payé contenu dans la valeur d'échange, la plus-value est une valeur nouvelle, créée par la force du travail qui produit des valeurs d'usage matérielles. Seul le travail producteur de valeurs d'usage matérielles crée une « valeur-ajoutée » (sans qu'elle provienne d'un transfert) et qui se divise en salaire et en plus-value. Le travail producteur de services est rémunéré soit par la plus-value (commerce, transport, conception...), soit par le salaire (coiffeur, théâtre...). Dans les deux cas, il est rémunéré par le surproduit créé par le travail producteur de valeurs d'usage matérielles. Les services du médecin, de l'artisan-coiffeur, de l'employé de commerce, de l'intellectuel, de la prostituée... ne sont pas créateurs de richesses nouvelles, bien qu'ils soient utiles à la production ou à la consommation [6].

## 2 - Travail productif et surproduit.

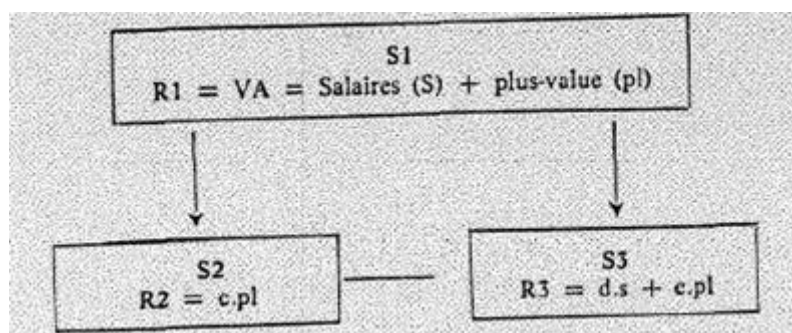
Nous ferons appel à une schématisation pour montrer que toutes les couches sociales tirent leurs revenus du surproduit du travail producteur de valeurs d'usage matérielles.

Soit S1 le secteur regroupant l'ensemble du travail producteur de valeurs d'usage matérielles (industrie et agriculture) et R1 le revenu des couches sociales liées à ce secteur.

Soit S2 le secteur regroupant l'ensemble du travail producteur de services liés à la production *agricole et industrielle* (transport, commerce, banque, recherche,..) et R2 le revenu des couches sociales liées à ce secteur.

Soit S3 le secteur regroupant l'ensemble du travail producteur de services liés à la consommation (artisan, coiffeur, cafetier, comédien,..) et R3 le revenu des couches sociales liées à ce secteur.

Nous aurons le schéma suivant, matérialisant les flux monétaires entre les trois secteurs :



S1 ajoute valeur nouvelle (surproduit) à celle qu'il consomme *productivement* dans le procès de travail. La valeur créée est appelée "valeur ajoutée" et se divise en salaires et en plus-value [7]. R2 est constitué par une partie de la plus-value (pl) qui finance le travail d'encadrement, d'organisation, de gestion de conception de la production et le travail du commerce du transport, de la banque... Cette partie de la plus-value n'est pas une dépense inutile, c'est une dépense indispensable au fonctionnement de la production et qui rémunère un *travail indirectement productif*. R3 est constitué par une partie des salaires et une partie de la plus-value (celle destinée à la consommation des capitalistes) et une partie de R2 elle-même originaire de la plus-value. Les coefficients *c*, *d*, et *e* sont des paramètres qui évaluent les parts de la plus-value qui se destinent à S2 et S3 et la part des salaires qui se destinent à S3.

Nous constatons que S2 tire son revenu de S1, sans que S2 soit rentier puisqu'il participe à l'accroissement de la valeur-ajoutée de S1. S3 tire son revenu de S2 et S1. Par conséquent, ni S2, ni S3 ne créent *directement* de la richesse. Seul S1 est producteur de valeurs d'usage matérielles que consomment les trois secteurs. S2 et S3 sont-ils pour autant parasites ? Non. Le volume des services liés à la consommation (S3) s'accroîtra au fur et à mesure que s'élèvera le niveau de vie des travailleurs de S1.

Nous, avons essayé, d'établir un tableau de type Léontieff pour évaluer les échanges entre S1, S2 et S3. Nous n'avons pu obtenir qu'un tableau à une seule ligne au lieu de trois lignes.

	S1	S2	S3	TOTAL
S1	$a.S + b.pl$	$c.pl$	$d.S + e.pl$	$a.S + b.pl + c.pl + d.S + e.pl = S + pl$

Soit S1 produisant une valeur  $Y = S + pl$  composée de salaires S et de plus-value pl. S et pl vont se fractionner et se distribuer entre S1, S2 et S3 selon qu'ils s'échangent contre des produits de S1 ou des services de S2 et S3.

S l'ensemble des salaires versés en S1,

pl la plus-value créée en S1.

a coefficient permettant de calculer la partie des salaires qui s'échangent contre les valeurs d'usage matérielles produites

par S1.

b coefficient permettant de calculer la partie de la plus-value qui s'échange contre les valeurs d'usage matérielles produites par S1.

c coefficient permettant de calculer la partie de la plus-value s'échangeant contre les services fournis par S2,

d coefficient permettant de calculer la partie des salaires de S1 s'échangeant contre les services fournis par S3.

e coefficient permettant de calculer la partie de la plus-value s'échangeant contre les services fournis par S3.

$$\begin{aligned} a.S + b.pl + c.pl + d.S + e.pl &= \\ a.S + d.S + b.pl + c.pl + e.pl &= \\ (a + d).S + (b + c + e).pl &= S + pl = Y \end{aligned}$$

Nous noterons que :

$$\begin{aligned} a + d &= 1 \\ b + c + e &= 1 \end{aligned}$$

Du fait qu'il y a échange, pourquoi n'y a-t-il pas un tableau à trois lignes et trois colonnes ? La raison fondamentale est que S2 et S3 ne produisent pas un « output » contenant des valeurs dans lesquelles serait cristallisé du travail, le travail contenu dans S2 et S3 est un travail qui est consommé quand il est dépensé, le travail du médecin ou de l'employé de commerce n'est cristallisé dans aucune marchandise. S2 et S3 produisent des *non-valeurs* qui reçoivent des prix non en fonction de leurs coûts de production, mais en fonction de leurs raretés relatives sur le marché.

## B) La problématique du travail productif dans le développement économique

En économie sous-développée, la question est cruciale et, nous devions nous en douter, le sous-développement existe de ce que le travail productif producteur de valeurs d'usage matérielles est relativement faible. Autrement dit, dans notre schématisation (S1, S2 et S3), nous constaterons que S1 est *quantitativement faible*. S2 n'a pas le même contenu qu'en

économie développée puisque ici vont se regrouper des personnes qu'on appellerait « chômeurs déguisés ». S3 aussi en regroupe et l'on mesure la justesse de cette expression quand on distribue la population active entre S1, S2 et S3.

Nous soulignerons dans un premier paragraphe que l'évolution de la loi de la valeur influe sur la structure de la population active et dans un second paragraphe, en nous appuyant sur l'exemple de l'Algérie, que toute politique de développement devra tenir compte des équilibres fondamentaux à l'intérieur de la structure de la population active.

## 1 - Sous-développement et structure de la population active.

Le sous-développement étant le produit historique du blocage de la division sociale *locale* du travail, on comprend dès lors la raison de ce blocage ; S1 et S2 en économies dominantes. En économie sous-développée, S2 s'articule à S1 des économies dominantes. Les services liés à la production en économie sous-développée sont liés à la production des économies dominantes. Il y a comme des *dynamiques centrifuges* qui empêchent l'articulation S1/S2 et incidemment S3. Ces dynamiques sont objectives et subjectives (économiques et politiques). S2 véhicule des intérêts de classe qui *se* reproduisent grâce à l'articulation avec les économies dominantes ; cette situation se perpétuera tant que des intérêts plus puissants ne se forment pas dans S1 en économie sous-développée et n'entreront pas en contradiction avec les dynamiques centrifuges dont il est ici question. Ces dynamiques ne pourront être brisées que par des *dynamiques-centripètes* dont le foyer serait précisément S1 en économie sous-développée. Des situations objectives ont donné naissance à la dynamique de la domination, des situations objectives autres donneront naissance à la dynamique du développement auto-centré. Et ici, aussi, l'on mesure la justesse de l'expression économie auto-centrée, auto-centrée sur son propre S1.

Certaines conditions subjectives réunies, S1 en économie sous-développée peut, en effet, être restructuré, en tenant compte *du fonctionnement de la loi de la valeur* qui régule les échanges internationaux. Mais le sous-développement n'est-il pas le produit du fonctionnement international de la loi de la valeur, objectera-t-on ? Précisément jusqu'à présent la loi de la valeur a fonctionné au détriment des pays sous-développés parce que celle-ci n'y est pas maîtrisée.

La loi de la valeur évolue et son rythme d'évolution impose le rythme du développement social. Les pays sous-développés qui veulent sortir du sous-développement doivent créer les conditions sociales du fonctionnement de la loi de la valeur, arrivée à son dernier stade d'évolution dans les pays capitalistes développés. Économiquement, le terme « révolution » ne veut pas dire autre chose. Il s'agit donc de catalyser *le* processus de la division sociale du travail, et de mettre en place un procès de travail fonctionnant avec les paramètres exigés par *la* concurrence internationale. Cela implique une lutte entre les forces sociales n'ayant pas intérêt au changement et les forces sociales aspirant et exprimant consciemment le changement. Au niveau international, la loi de la valeur fonctionne de manière différenciée et inégale selon les régions, en raison de son incessante évolution. Schématiquement, elle peut fonctionner en Inde en 1980 comme elle a fonctionné *techniquement* en France en 1900. Loin de nous cette idée de retard dans le temps, cependant cet exemple voudra suggérer que le développement inégal trouve son origine dans le « fonctionnement inégal [8] » de la loi de la valeur qui structure une division du travail et qui régule les échanges au niveau international.

La lecture des tableaux de la répartition de la population active, en économie sous-développée, montre nettement des distorsions qui n'existent pas en économie développée. Prédominance d'une agriculture d'auto-subsistance, incapable de couvrir les besoins

alimentaires de la population et faiblesse du potentiel industriel ; *le travail productif producteur des valeurs d'usage matérielles* (S1) est donc faible en raison d'une faible productivité sociale. Le secteur des services liés à la production (S2) ne peut être que faible et se réduit au commerce et au transport des valeurs d'usage matérielles soit importées, soit parfois produites localement. Le capital privé est plus attiré par les revenus immédiats qu'assure le secteur des services de consommation (hôtellerie, tourisme...) ou le secteur des services liés à la production (transport, commerce...) que par le secteur producteur des valeurs d'usage matérielles non compétitif ni sur le marché local, ni sur le marché extérieur. En économie sous-développée, le secteur producteur des valeurs d'usage matérielles (S1) est peu étoffé et crée une valeur-ajoutée de faible volume que s'approprient les couches sociales liées au négoce [9].

Cette situation est dynamique, approfondissant les distorsions inter-sectorielles, puisque les franges sociales disposant d'un revenu élevé, suscitent ou plutôt constituent un marché relativement important pour le secteur des services liés à la consommation. L'excédent de la force de travail que rejette l'agriculture cherche alors à se fixer dans les services liés à la consommation (S3), ces derniers demandant peu de qualification. C'est le lieu par excellence du chômage déguisé. La structure de la population active dans les pays à économie sous-développée est une structure qui fait ressortir la faiblesse qualitative et quantitative du secteur producteur des valeurs d'usage matérielles (S1) par rapport au volume des deux autres secteurs (S2 et surtout S3). Le secteur producteur des valeurs d'usage matérielles supportera donc un volume trop grand « d'improducteurs » eu égard à la productivité sociale du travail qui le caractérise, sachant que toute la société se reproduit sur la base du surproduit créé par S1 [10]. Par conséquent, toute politique de développement économique auto-centré doit tenir compte de l'évolution de la structure de la population active, de telle manière à respecter des équilibres proportionnels fondamentaux sans lesquels des tensions insupportables ne manqueront pas de se manifester. La répartition des investissements doit tenir compte de ces contraintes d'équilibre entre S1, S2 et S3 pour éviter les effets négatifs cumulatifs dans la restructuration dynamique de la population active. Si par exemple d'importants investissements développent le secteur des services liés à la production (commerce, transport, administration des entreprises...), une partie des salaires et traitements de ce secteur sera transférée au secteur des services liés à la consommation (S3) dont l'extension sera induite. L'extension de S2 et de S3 devra être précédée de l'extension de S1 pour éviter un déséquilibre insupportable s'accompagnant :

1. D'un transfert de valeurs que canalisent les rentes de marché.
2. D'une diminution du pouvoir d'achat qui financera ces rentes.
3. D'une accumulation de capitaux monétaires privés formes à partir de ces rentes.
4. D'une augmentation des importations de biens de consommation.

## **2 - L'exemple de l'Algérie de la décennie 1967-1977.**

L'Algérie offre un bel exemple à notre propos. En dix ans, plus d'un million d'emplois ont été créés, ce qui constitue un accroissement formidable de la masse salariale. Mais l'exiguïté de la base productive (S1) ne pouvait satisfaire l'excédent de la demande en biens salariaux, ce qui provoqua des tensions inflationnistes sur le marché (transfert de valeur). L'option industrialisante, en créant des emplois industriels et autres emplois induits, n'aurait pas dû

négliger l'industrie de la consommation puisque les salaires distribués, à la suite de la création d'emplois, s'adressent à l'industrie de production des biens salariaux.

Les rentes de marché, apparaissant à la suite de la rupture des équilibres fondamentaux, aggraveront les inégalités dans la répartition du revenu, à travers une détérioration du pouvoir d'achat des salariés, et alimenteront l'accumulation du capital privé dans les services. L'étroitesse de S1, la création massive d'emplois dans S2 et la multiplication des emplois induits dans S3 se conjuguent pour faire du *mécanisme de la rente* la forme privilégiée de l'accumulation du capital.

Etudions l'évolution des rapports de proportionnalité entre S1, S2 et S3, dans les limites des disponibilités des chiffres statistiques. Nous partirons du *taux brut d'activité*, construit par la Direction des statistiques et de la comptabilité nationale (DSCN), estimé à 18,7 % de la population totale [11]. « La faible valeur du taux brut d'activité s'explique en Algérie par la jeunesse de la population (47,9 % sont âgés de moins de quinze ans), l'incorporation au service national et la très faible participation des femmes à l'activité [12] » Selon l'Annuaire... ce taux brut d'activité comprend la population occupée et celle à la recherche d'un emploi (à l'exclusion des femmes non occupées) comme l'indique le tableau 1.

TABLEAU N° 1  
TAUX GLOBAL D'ACTIVITE

RGPH 1977 DSCN - CNRES

SEXE	STRATE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Hommes		35,8	34,5	35,0
Femmes		4,4	1,1	2,5
TOTAL		20,0	17,7	18,7

TABLEAU N° 2

REPARTITION DE LA POPULATION ALGERIENNE  
SELON LA SITUATION INDIVIDUELLE

RGPH 1977 DSCN - CNRES

SITUATION INDIVIDUELLE	TOTAL
— Occupés	2 336 972
— Etudiants, écoliers	3 416 305
— Femmes au foyer partiellement occupées	42 153
— Femmes au foyer	3 613 406
— Retraités et pensionnés	66 899
— Infirmes	218 977

Le tableau 2 évalue la population occupée à 2 336 972. Cette population regroupe l'ensemble des travailleurs des secteurs S1, S2 et S3 de notre schématisation. Théoriquement, c'est sur elle que repose la production des biens et services nécessaires à la reproduction de la formation sociale algérienne. Dans la première partie de cet article, nous avons considéré que tout travail était productif ; par conséquent, nous ne considérerons que les 2 336 972 personnes du tableau 2 comme productives. Cependant, elles ne sont pas toutes *productrices de valeurs d'usage matérielles* qui contiennent le *surproduit* sur lequel vit toute la formation

sociale. Il s'agit donc de déterminer le nombre des travailleurs de l'industrie et l'agriculture (S1) pour apprécier les bases sociales de la production matérielle.

Selon nos hypothèses, toute personne occupée est une personne productive et l'Algérie compterait donc 10,3 % (2 336 972 par 17 486 000) de travailleurs productifs. Mais tous les « occupés » ne sont pas *producteurs de valeurs d'usage matérielles* sur lesquels repose, en fait, la production sociale. Calculons le pourcentage des travailleurs producteurs *des* valeurs d'usage matérielles. Le tableau n° 3 indique la structure de l'emploi total, c'est à la répartition *des* 2 336 972 personnes occupées (10,3 % de la population totale) à travers les différentes branches de l'activité.

**TABLEAU N° 3**  
**STRUCTURE DE L'EMPLOI TOTAL**

	EFFECTIF	%	BASE 100 : 1966
1 Agriculture	692 160	29,6	82,3
2 Industrie	401 462	17,2	232
3 BTB	345 816	14,8	380
4 Commerce	183 580	7,9	131
5 Transports	132 480	5,6	175
6 Administration	397 019	16,9	117
7 Autres services et acti- vités mal désignées	127 615	7,8	324
8 TOTAL	2 336 972	100	135

Source : ROPH 1977

Selon notre définition de S1 (secteur producteur de valeurs d'usage matérielles), il n'y a que les rubriques agriculture, industrie et BTP qui appartiennent à ce secteur. Les effectifs cumulés de 1,2 et 3 s'élèvent à 1 439 438, représentant 61,6 % du total des occupés et 8,2 % de la population totale. Nous noterons que le tableau 3 indique que toutes les rubriques, à l'exception de l'agriculture, ont connu un accroissement du volume de l'emploi par rapport à l'année 1966 [13]. Mais cette progression n'a pas modifié la structure de la population active propre à l'économie sous-développée malgré le fort accroissement de l'emploi industriel. Le tableau 4 montre l'importance des catégories socioprofessionnelles dans la population occupée et souligne la faiblesse quantitative des CSP appartenant au secteur producteur des valeurs d'usage matérielles (S1).

REPARTITION POPULAIRE OCCIDENTALE TOTALE  
SELON LA CSP

DSCN 1977

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	EFFECTIFS	%
Patrons Employeurs	10 453	0,4
Agriculteurs et éleveurs dépendants	255 252	10,9
Coopérateurs	75 596	3,2
Indépendants non agricoles	216 404	9,2
Professions libérales	4 955	0,2
Cadres supérieurs	42 204	1,8
Cadres techniques moyens	48 916	2,0
Cadres non techniques	142 911	6,1
Employés	421 176	18,0
Ouvriers qualifiés agricoles	121 423	5,1
Ouvriers socialisés non agricoles	329 360	14,1
Manœuvres non agricoles permanents	183 200	7,8
Manœuvres non agricoles non permanents	63 799	2,7
Ouvriers agricoles permanents	173 339	7,4
Ouvriers agricoles non permanents	114 521	4,9
Apprentis, aides familiaux	75 277	3,2
Non déclarés	58 131	2,4
Non classés	4	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 336 972</b>	<b>100</b>

Les catégories professions libérales, cadres non techniques, employés représentent 24,3 % du total de la population occupée. Ce pourcentage, relativement élevé, fait dire à A. Benachenhou : " ... nous constatons que le développement de la catégorie des employés a été extrêmement rapide puisqu'elle représente 18 % de l'ensemble des occupés, proportion qui s'élèverait à 24,1 % si nous ajoutons la catégorie de cadres moyens non techniques, Ce chiffre doit être comparé aux 5,1 % d'ouvriers qualifiés non agricoles qui constituent en principe la base sociale du développement économique dans la sphère de la production. Il n'est pas exagéré de dire que nous assistons à une relative bureaucratisation des activités sociales en Algérie avec ce qu'elle peut comporter comme *inertie* et alourdissement des coûts du développement [14]. » D'autre part, les travailleurs producteurs de valeurs d'usage matérielles (industrie, agriculture), représentant 8,2 % de la population totale, connaissent un important sous-emploi qu'il est, certes, très difficile d'évaluer. Les statistiques disponibles ne permettent pas de calculer l'évolution de la productivité marginale par branche pour apprécier, au niveau national, le sous-emploi de la force de travail [15]. L'agriculture connaît probablement un important sous-emploi, du fait des caractéristiques qu'elle présente (ouvriers agricoles non permanents, exploitations familiales retenant une force de travail plus nombreuses qu'il n'en faut...). Quant à l'industrie, dans les établissements publics, le sous-emploi doit être manifeste en raison de la politique auto-chômage des autorités, L'évaluation du sous-emploi est très difficile et les statistiques sont particulièrement silencieuses sur ce point. Si l'on évalue le taux de sous-emploi global seulement à 30 %, pour l'agriculture et l'industrie pris ensemble, le taux de 8,2 % tombera à 5,7 %. A défaut de statistiques rigoureuses, ce dernier chiffre reste évidemment une hypothèse ; néanmoins, il permet d'avoir un ordre de grandeur de la « base sociale de la production » sur laquelle devra être assis le développement [16].

La faiblesse de ce taux (5,7 %) incite à poser plusieurs questions. Connaissant la faiblesse de la productivité du travail social en économie sous-développée, comment 5,7 personnes peuvent-elles faire vivre 94,3 personnes [17] ?

Comment, dans ces conditions, réduire la consommation pour dégager une épargne afin de financer les investissements industriels [18] ? Pour l'Algérie, tout semble indiquer que, jusqu'en 1971 (nationalisation de la rente énergétique), les investissements ont été financés par le surplus créé localement.

Une première constatation que l'on fait de l'expérience algérienne de 1967 à 1977 en matière d'emploi, est que l'industrie a été incapable de résorber le chômage. Mais elle ne le pouvait pas de toute façon et le chômage a été réduit par les services et les "activités mal désignées". Théoriquement, les chômeurs constituent la différence entre la population active (18,7 %) et la population active occupée (10,3 %), Mais le chômage en Algérie n'est pas aussi important [19]. De nombreuses «opportunités d'emploi» existent dans un *secteur informel* sur lequel nous dirons quelques mots d'une manière générale puisqu'il ne semble pas être le propre de l'Algérie.

On peut se demander pourquoi dans les pays du tiers monde, le volume du chômage proprement dit n'augmente pas dans les mêmes proportions que les volumes cumulés de la croissance démographique et de l'exode rural. Comment explique-t-on ce phénomène ? Le secteur dit « informel » joue un rôle de « coussin amortisseur » en captant une fraction importante des demandeurs d'emploi, en les occupant à une grande gamme d'activités spécifiques. Tout en étant le produit du blocage de l'offre d'emplois, le secteur informel soulage le marché de l'emploi en occupant, de quelque manière que ce soit, une partie de la demande potentielle de travail que saisissent difficilement les normes de mesure de la statistique démographique occidentale. Créateur d'emplois et distributeur de revenus, le secteur informel regroupe des activités diverses : commerce de micro-détail, petits transports, services d'entretien, petits artisans de fabrication, colporteurs de paquets, cireurs de chaussures... Cet ensemble d'activités, traduisant une hétérogénéité des formes de production urbaines et une marginalité induite par la dynamique du développement industriel, trouve son origine et son cadre dans l'urbanisation accélérée subissant les effets conjugués de la croissance démographique et de l'exode rural. P. Hugon, du BIT, écrit ; « L'absorption des travailleurs par le développement du secteur moderne paraît illusoire pour des pays connaissant un taux de croissance démographique supérieur à 2,5 %. Pour que les nombreux arrivants sur le marché du travail soient insérés dans le secteur moderne, il faudrait que les emplois salariés représentent la moitié de la population active, alors que dans beaucoup de pays non développés le pourcentage est de l'ordre de 10 à 20. Or, malgré le décalage entre offre et demande de travail, le chômage apparent ou déguisé n'a pas augmenté aussi rapidement que le laisserait supposer le rythme d'exode rural [20]. » Mais après avoir dit que le secteur informel « soulage » le marché du travail dans les villes du tiers monde et qu'il est une nécessité produite par les mécanismes de blocage propres aux économies nationales dominées (ou périphériques), de quelle utilité peut être cette notion pour la problématique du travail productif? La notion de secteur informel *est* une notion empirique relevant de l'analyse descriptive et, de ce fait, elle est insuffisante, au regard du processus intégral de la connaissance. Du point de vue de la création de la valeur, de la création des richesses sociales, la notion est inutile, voire même dangereuse dans la mesure où elle permet l'amalgame [21]. A l'exception de quelques entreprises artisanales familiales, regroupant quelques personnes unies par des liens de parenté, le secteur informel regroupe surtout des individus proposant des services : réparations, gardiennage, domesticités diverses, prostitution, petits commerces, transport de fortune... En clair, cet ensemble d'activités, ne se situant pas dans ce que nous avons appelé le secteur producteur des valeurs d'usage matérielles (S1), à l'exception de quelques activités artisanales familiales, se trouve dans le secteur des services liés à la production (faiblement) et dans le secteur des services liés à la consommation. Ces activités multiformes offrant de nombreux services, cette domesticité nombreuse se reproduisent sur la base d'une partie des revenus des couches sociales aisées (rentiers quelconques, négociants, entrepreneurs...) et des salaires et traitements versés par les entreprises publiques ou privées. D'une manière générale, le secteur informel ne *crée pas de valeur* et subsiste à l'aide d'une partie du surplus local qu'il arrache en offrant divers services. Le secteur informel ne constitue pas le cadre dans lequel mûrissent des contradictions sociales, à l'ombre de la petite

production marchande appelée à élargir la base sociale de sa reproduction. Il n'y existe même pas de couches sociales embryonnaires antagoniques qui attendraient des conditions historiques pour s'élaborer et achever leur formation. Le secteur informel est le lieu passif des contradictions sociales propres aux formations sociales dépendantes qui connaissent l'« accumulation primitive du capital inachevée ».

## Notes

[1] Cet article résume une partie de notre ouvrage intitulé Procès de travail, force de travail et travail productif. Contribution à une sociologie du procès de travail industriel dans les formations sociales dépendantes. O.P.U. Alger 1982,

[2] K. Marx *Manuscripts 1863-65*, p. 481, cité par J. Nagels, *Travailleurs collectif et travail productif dans l'évolution de la pensée marxiste*, éd. l'Université de Bruxelles 1974. Nous noterons que l'évolution de la conception du travail productif est liée à l'évolution des conditions de reproduction et de répartition dans une formation sociale donnée. Les oppositions entre les conceptions des mercantilistes, des physiocrates et des classiques sont des oppositions qui prennent racine dans des conditions sociales et historiques différentes et particulières.

[3] E. Terray, Prolétaire, salarié, travailleur productif in *Contradictions*, n° 2, 1972. Travailleurs productifs et improductifs in *Contradictions*, n° 3, 1973.

[4] J. Gouverneur *Le concept de travail productif et son utilité* in *Contradictions*, n° 8, 1975, p. 201.

[5] E. Terray, *op. cit.*

[6] L'émancipation monétaire de la classe ouvrière émancipe monétairement toutes les couches sociales liées à la production des services. Le niveau de vie de l'artisan-coiffeur, du médecin... est, pour une large part, déterminé par celui de l'ouvrier.

[7] En fait, la valeur ajoutée, dans la comptabilité, se divise en 3 parties: salaires, impôts et profits. Les impôts servent de revenu aux innombrables fonctionnaires de l'Etat que nous avons exclus de notre schématisation pour ne pas l'alourdir.

[8] Au lieu de « fonctionnement inégal », on devrait dire dysfonctionnement de la loi de la valeur avec comme idée-force le fonctionnement dysharmonique. La loi de la valeur n'a pas évolué de manière homogène dans l'histoire, d'où ce dysfonctionnement qui n'exclut pas une certaine cohérence, une certaine dialectique de la domination/dépendance

[9] La faiblesse des revenus des populations des pays sous-développée n'a pas pour origine une « surexploitation », mais elle a fondamentalement pour origine la médiocrité de la productivité sociale du travail producteur des valeurs d'usage matérielles. Cf. L. Addi *Approche théorique et historique de l'industrialisation dans les formations sociales dépendantes*. Documents du C.D.S.H. Oran n° 15, mai 1982

[10] C'est à ce niveau qu'il faudra situer la configuration des classes sociales dans les formations sociales dépendantes, et c'est à ce niveau qu'il faudra exprimer la pertinence du concept de lutte de classe. Si celle-ci a pour enjeu le surplus créé, la faiblesse du surplus pourra alors expliquer le degré bas d'élaboration des couches sociales et les formes spécifiques de la lutte de classe dans ces formations. Qui crée la valeur? Qui s'en approprie la plus grande partie? Comment se répartit-elle? Voici donc les questions de fond dans une économie sous-développée, dominée par le marché international. Par ailleurs, dans le cadre du développement économique indépendant, aucune alliance de classe efficace ne peut durer si, au préalable, l'on n'a pas posé ces questions.

[11] La population totale de l'Algérie est estimée à 17 486 000 par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1977 et dont les résultats synthétiques sont disponibles dans *l'Annuaire Statistique de l'Algérie 1977-78* publié par la DSCN/Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

[12] *Annuaire Statistique...* op. cit., p. 78. La construction du taux d'activité par la DSCN appelle plusieurs remarques d'ordre méthodologique. Le norme internationale (BIT) relative à la population active est celle qui retient toutes les personnes en âge de travailler, soit en général âgées entre quinze et soixante-quatre ans. En Algérie, la population active serait de 8 282 843 personnes en 1977 soit un pourcentage de 49 %. Mais la DSCN « corrige » ce chiffre en excluant toutes les femmes non occupées. La population active est donc masculine et est évaluée à 3 431 678 (21.9 %) et, en limitant à la tranche 1740 ans, ce taux tombe à 18.7 %

[13] La lecture des chiffres pousse à poser comme hypothèse que l'accroissement démographique à la campagne trouve un exutoire dans l'emploi non agricole. Cette situation aurait pour première conséquence le vieillissement de la population occupée dans l'agriculture. Des analyses détaillées de l'évolution de l'emploi agricole devraient confirmer ou infirmer cette hypothèse

[14] A. Benachenchou, *Planification et développement en Algérie 1962-1980*, Alger 1981, pp. 223-24

[15] On dit qu'une entreprise industrielle ou agricole de 100 ouvriers connaît un sous-emploi de 20 % si, après avoir ramené à 80 le nombre de ses ouvriers, le volume de son out-put ne diminue pas

[16] Le Plan Quinquennal en cours ne modifiera pas fondamentalement la structure de la population active puisqu'il est prévu la création de 1 175 000 emplois dont 185 000 pour l'industrie et 300 000 pour les BTP (Commerce et Services ; 305 000; Administration : 280 000; Transport : 105 000). En 1985, la proportion des travailleurs producteurs des valeurs d'usage matérielles dans la population totale avoisinera 8 %. en supposant que l'emploi agricole ne variera pas et que le sous-emploi sera nul. Le planificateur du Plan Quinquennal, sensible à cette évolution, répond à cette critique qu'il a devinée : « Certains considèrent même qu'elles (les évolutions) sont le reflet d'une orientation de la politique économique qui privilégie, durant le prochain Plan, les activités *improductives* par rapport aux activités de création de production matérielle. Cette interprétation schématique et simpliste des articulations de l'évolution des différentes activités néglige de prendre en considération les facteurs fondamentaux de la dynamique du développement. » (*Projet de Plan Quinquennal 1980-84* Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alger 1980, p. 81.).

Mais cette réponse semble en contradiction avec la *Synthèse du Bilan Economique et Social* sur ce point, synthèse confectionnée au même moment que la rédaction du projet du Plan Quinquennal par les mêmes services du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Il y est écrit : « A la lumière de ces données, malgré les progrès certains réalisés dans la création d'emplois, ceux-ci restent en deçà des objectifs et auraient pu être plus élevés si la contribution de l'agriculture et surtout de l'industrie avait été plus importante. En effet, ces activités fournissent des biens reproductibles contrairement aux secteurs des hydrocarbures et des mines dont l'activité est en grande partie seulement extractive » Synthèse..., p. 138. Encore que dans nos hypothèses, le travail dépensé dans les hydrocarbures et les mines est considéré comme du travail producteur de valeurs d'usage matérielles

[17] 17. A titre de comparaison avec un pays développé, nous avons construit le tableau suivant à l'aide des statistiques de l'INSEE (Paris).

Année : 1977

	POP. ACTIVE OCCUPÉS		TAUX DE PRODUCTEURS PORTÉ A LA POPULATION TOTALE
	effectifs	%	
Algérie	2 336 972	10,3	5,7 % (hyp. S/emploi = 30 %)
France	21 110 000	42,9	19,3 % (agriculture, sylviculture, pêche, industrie)

Au niveau théorique, le chiffre de 5,7 % pour l'Algérie (ou 19,3 % pour la France) peut poser un problème. Ceci peut-il signifier que 94,3 % de la population "exploitent" les 5,7 %? Faisant référence aux formations sociales développées, K.S. Naïr apporte un élément de réponse qui peut éclairer notre démarche : « Ce conflit capital-travail est bien évidemment fondamental, mais il n'est en réalité, au niveau du mode de production, jamais frontal. Il est déterminé dans ses modalités empiriques, par un *système complexe de médiations* qu'il importe de spécifier. En effet, l'opposition antagonique, au sein du mode de production est médiatisée par la structure complexe de la formation sociale elle-même. C'est pourquoi cette opposition capital-travail ne permet pas, à elle seule, de déterminer le caractère spécifique des classes qui s'affrontent». K.S. Naïr *Réflexion sur le prolétariat, le bloc historique ouvrier et l'Etat de transition* in Séminaire sur *Méthodes d'approche et outils d'analyse du fait ouvrier en Algérie*, CDSH Oran, 31 mai-2 juin 1980. La position de Naïr est, nous le constatons, inverse de celle de E. Terray (*op. cit.*) qui fonde le caractère productif d'une couche sociale sur la base de ses alliances politiques éventuelles.

[18] Notre réflexion sur le travail productif en pays sous-développé ne doit pas être interprétée comme une critique de quelque modèle de développement que ce soit. Elle voudrait seulement rappeler le caractère fondamental des relations de proportionnalité dans la structure de toute population active. Loin de nous donc l'idée de faire des réserves sur l'approche industrialisante au profit d'une autre approche. Du reste, l'approche industrialisante par définition, privilégie l'investissement destiné à S1, donc destiné au travail productif producteur des valeurs d'usage matérielles (les produits sidérurgiques, métallurgiques et mécaniques, les plastiques, les engrais, le ciment...) Toutefois, pour une critique de la pratique d'industrialisation de l'Algérie, nous renvoyons à: W. Andreff et A. Hayat, *Priorités industrielles de la planification algérienne*. Revue Tiers-Monde n° 76, oct.-déc. 1978. A. Benachenhou, *L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance*, Revue d'économie industrielle n° 14. 1980.

[19] A. Benachenhou estime le nombre de chômeurs à 946 000 en 1977. *Planification et développement, op. cil.*

[20] P. Hugon Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production. Numéro Spécial de la revue Tiers-Monde n° 82, avril-juin 1980 intitulé Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde.

[21] Certains tuteurs ont vite conclu à l'apparition d'un secteur informel en Europe dans les années 70. L'économie parallèle ou souterraine que connaissent la Suède, l'Italie... ne ressemble en rien au secteur informel des villes du Tiers Monde. En Europe, l'économie souterraine (travail au noir, travail temporaire...) est apparue en réaction contre les impositions de l'Etat et contre le versement du salaire indirect. L'économie souterraine est un effet de la lutte de classe, remettant en cause des conquêtes ouvrières.